

Forum : Forum citoyen sur la Gouvernance

2026

Thématique : Vers une nouvelle gouvernance plus horizontale à toutes les échelles pour réenchanter le monde de demain ?

Nom de la Citoyenne : Hortense Leoutre

Situation familiale ☒ Marié/en couple ☐ Célibataire ☐ Avec enfants, si oui combien ____2____	Niveau d'étude ☐ Primaire ☐ Secondaire ☒ Universitaire
--	--

1. De quelle manière êtes-vous concernée par le sujet ?

Je m'appelle Hortense Leoutre, je suis née à Córdoba il y a 50 ans et je vis actuellement à Buenos Aires avec mes deux fils, dont j'ai la garde depuis mon divorce. J'ai fait toute ma carrière en tant que fonctionnaire au Ministère des Femmes, du Genre et de la Diversité, dont j'ai récemment été licenciée. La suppression de mon Ministère dans le cadre des réformes du gouvernement de Javier Milei m'a fait perdre mon emploi et mon salaire. Mais ce n'est pas seulement mon travail que j'ai perdu. J'ai également perdu la possibilité de participer directement à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des femmes et de défendre leurs droits au sein même des institutions.

À 50 ans, ma reconversion professionnelle est difficile. Pourtant, ce qui me révolte le plus, c'est de voir disparaître une institution qui permettait aux femmes d'être entendues et de faire reconnaître leurs droits. On ne m'a pas seulement retiré mon emploi : on a aussi supprimé un espace consacré à la défense des femmes. Je refuse de considérer que mon expérience, mes compétences et toutes ces années de travail ne servent plus à rien.

Je suis donc directement concernée par l'horizontalisation de la gouvernance. Pour moi, elle pourrait permettre à des personnes comme moi de continuer à participer à la vie publique, même en dehors des institutions gouvernementales. Mais je refuse que cette horizontalisation serve d'excuse pour abandonner les responsabilités de l'État.

Je suis donc favorable à une gouvernance qui donne davantage de place aux citoyens, aux associations et aux partenaires sociaux, notamment aux syndicats, dans la prise de décision. Les personnes directement concernées par les politiques publiques doivent pouvoir participer à leur élaboration. Je refuse de rester silencieuse alors que des décisions politiques ont des conséquences aussi importantes sur ma vie et sur celle de nombreuses femmes.

Cependant, je considère que l'horizontalisation ne doit en aucun cas être synonyme de désengagement de l'État. Les citoyens et les associations peuvent participer aux décisions, mais l'État doit continuer à garantir les droits fondamentaux, à protéger les femmes et à financer les services publics essentiels. La participation citoyenne ne doit pas remplacer les institutions publiques : elle doit permettre de les rendre plus proches des citoyens et plus attentives à leurs besoins.

2. Que proposez-vous à votre échelle ?

À mon échelle, je refuse de rester passive après avoir perdu mon emploi et après avoir vu disparaître une institution qui défendait les droits des femmes. Je souhaite mettre mon expérience d'ancienne fonctionnaire au service de la société civile. Je propose notamment de participer à des associations et à des groupes de consultation qui permettent aux citoyens, et particulièrement aux femmes, de faire entendre leur voix auprès des institutions.

Je souhaite également encourager la création d'espaces de dialogue permanents entre les citoyens, les associations, les collectivités locales et les pouvoirs publics. Ces espaces permettraient de recueillir directement les besoins de la population et de construire des solutions collectivement. Je veux que les femmes puissent participer aux décisions qui les concernent et qu'elles ne soient plus seulement considérées comme des bénéficiaires de politiques décidées sans elles.

Mais je veux être très claire : faire participer les citoyens ne signifie pas laisser l'État se désengager. Les associations peuvent écouter, accompagner et proposer, mais elles ne peuvent pas remplacer les services publics. Je propose donc que l'État continue à financer les services essentiels, à garantir les droits fondamentaux et à soutenir les associations qui travaillent à la défense des femmes. Une gouvernance plus horizontale doit permettre aux citoyens de participer davantage, pas permettre à l'État de se décharger de ses responsabilités. Enfin, je souhaite transmettre mon expérience professionnelle aux personnes qui travaillent aujourd'hui dans le domaine des droits des femmes. Même si on m'a retiré mon poste, on ne m'a pas retiré mes connaissances, mon expérience ni ma volonté d'agir. Je veux continuer à aider les femmes à faire entendre leur voix et à défendre leurs droits dans la société civile.

Ma proposition principale est donc de favoriser une gouvernance où les décisions sont prises avec les citoyens plutôt que seulement pour eux, tout en maintenant un État fort dans ses responsabilités : garantir les droits, financer les services publics et protéger les personnes les plus vulnérables. J'ai perdu mon poste, mais je refuse de perdre ma voix. Et je refuse que les droits des femmes deviennent invisibles.